

## **Pour une mutuelle solidaire !**

### **La commune de Pont-Audemer se mobilise pour améliorer l'accès aux soins de ses administrés et vous donne rendez-vous !**

Pour redonner du pouvoir d'achat et pour permettre de souscrire à une complémentaire santé, la municipalité, suite à une consultation, a lancé une mutuelle solidaire depuis fin 2016.

En France, 8 % de la population\*, soit 5 millions de personnes renoncent à souscrire à une couverture complémentaire santé majoritairement pour raisons financières. La mutuelle solidaire s'adresse à tous les habitants de Pont-Audemer, elle a pour vocation de protéger et de sécuriser toute personne désirant acquérir une complémentaire à moindre coût. La ville n'injecte aucun argent public, elle se contente de rassembler des habitants. S'unir permet des conditions tarifaires plus avantageuses.

De nouvelles permanences, pour vous informer et souscrire, sont organisées, à la salle d'Armes, place de Gaulle (Merci de venir avec toutes les informations utiles pour étudier la proposition de la mutuelle).

Cinq autres permanences, pour vous informer et souscrire, seront organisées, sur le second semestre 2020, à la **salle d'Armes, place de Gaulle** :

- **Lundi 14 septembre 2020 de 14h à 17h (salle rouge)**
- **Lundi 5 octobre 2020 de 14h à 17h (salle rouge)**
- **Lundi 9 novembre 2020 de 14h à 17h (salle rouge)**
- **Lundi 14 décembre 2020 de 14h à 17h (salle rouge)**
- **Vendredi 18 décembre 2020 de 9h à 12h et de 14h à 17h (salle rouge)**

*\* Selon l'enquête Santé protection sociale 2006 de l'Institut de recherche et de documentation en économie de la santé (Irdes).*

#### **CONTACTS**

Julie JANVIER  
02 31 39 39 85

Service Communication Ville de Pont-Audemer 02 32 41 08 15  
pascaline.brizou@ville-pont-audemer.fr